

Loterie des Fêtes pour un Bon départ

VENTE DE BILLETS

Coût du billet :

- 10 \$ pour 1 billet
 - 20 \$ pour 3 billets
 - 50 \$ pour 10 billets
 - 100 \$ pour 25 billets
 - 500 \$ pour 150 billets
1. Pour participer, il suffit d'acheter au moins un billet de participation par l'entremise de la plateforme en ligne administrée par les employés de la Fondation.
 2. Lors de l'achat, l'acheteur devra remettre toutes les informations nécessaires à la participation au tirage (nom, prénom, adresse complète, courriel et n° de téléphone).
 3. Une fois la transaction complétée, les acheteurs reçoivent un talon numérisé par courriel énumérant les numéros associés au forfait acheté.
 4. Tous les numéros de billets individuels correspondant à l'achat sont collectés simultanément pour le tirage électronique du numéro gagnant par un générateur de nombres aléatoire.
 5. La période de vente des billets, pour gagner l'un des vingt-et-un prix du tirage organisé par la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec débute **à compter du mercredi 12 novembre 2025 jusqu'au mardi 16 décembre à 23h59**.
 6. L'achat est final et non négociable. Il n'y aura aucun remboursement émis à quiconque pour quelque raison que ce soit. Tous les billets achetés ne peuvent pas être remboursés, même si un acheteur de billets a commis une erreur dans la sélection du montant des billets qu'il souhaite acheter.
 7. Plus d'un billet peut être acheté par personne et il n'y a aucune limite au nombre de billets pouvant être achetés.
 8. Chaque billet donne la chance de gagner l'un des vingt-et-un prix. Une même personne peut gagner plus d'un prix si elle possède plus d'un billet gagnant.
 9. La valeur totale des prix est de 36 356 \$ (taxes incluses).
 10. Les chances de gagner dépendent du nombre total de billets vendus. Le nombre total de billets vendus est indéterminé.

LES PRIX

- Un grand prix de 15 000 \$ en argent
- Un voyage au Club Med du Mexique d'une valeur de 5000 \$

(Club Med Cancun, Mexique; Club Med Ixtapa Pacific, Mexique; Club Med Punta Cana, République Dominicaine ; Club Med Michès Playa Esmeralda, République Dominicaine. Selon les disponibilités en Village, Club Med se réserve le droit d'imposer l'une des destinations

susmentionnées.)

Le séjour comprend:

- 7 nuits d'hébergement en chambre de catégorie minimum;
- 3 repas par jour, le bar ouvert et les collations;
- Une multitude de sports aquatiques et terrestres ainsi que les spectacles en soirée.;
- 2000\$ de certificat pour payer le voyage en avion.

Le séjour ne comprend pas:

- Les excursions facultatives et les achats personnels
- Le transport aérien et les transferts
- Les transferts de l'aéroport vers le Village
- Tout service ou activité sportive avec supplément
- Vins, champagnes et spiritueux à la carte
- L'assurance voyage

-Vous avez jusqu'au 20 août 2026 pour consommer votre séjour. Les semaines de Noël, Jour de l'An, les vacances scolaires de février et mars, le congé de Pâques et les mois de juillet et en août sont exclues. Club Med se réserve le droit d'imposer une date en fonction de la disponibilité.

-Les réservations seront acceptées en fonction d'une disponibilité exclusivement dédiée aux gagnants de concours (et non selon la disponibilité des ventes régulières) et ne pourront être confirmées que 90 jours ou moins avant le départ.

-Cette offre n'est ni monnayable, ni transférable et ne peut être prolongée. En cas d'annulation, pour toute raison invoquée, le voyage ne pourra pas être reporté.

-La catégorie de chambre ne peut être modifiée sous aucune condition (même monétaire).

- Un forfait plein air hivernal pour six personnes à la Base de plein air Bon départ d'une valeur de 2000\$ incluant :

- Hébergement au village récréatif : une aile entière (6 chambres) avec aires sanitaires communes dédiée à votre groupe
- 7 repas, 3 collations
- Moniteur dédié au groupe tout au long du séjour
- Un sac rempli de cadeaux à l'image de la Base de plein air
- Choix d'activités et accès aux équipements de plein air tel que randonnée pédestre, sentiers d'hébertisme, terrain sportif, corde à tarzan, tyrolienne, pêche blanche, patin, hockey, ballon balai, ski de fond, raquette, glissade sur tubes

- Cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Canadian Tire

- Cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Sports Experts

- Quatre cartes-cadeaux d'une valeur de 500\$ chacune de chez Métro Super C

- Une carte-cadeau d'une valeur de 500\$ pour le Strom Spa

- Une pelle à neige électrique sans fil Garant d'une valeur de 689,84 \$ (taxes incluses)

- Un ensemble de jeux Gladius d'une valeur de 599.79 \$ (taxes incluses) - comprenant les 17 items suivants:

1. Jeu de poche – Jungle (valeur de 68.97\$ taxes incluses)
2. Étoile filantes – Nebulous Stars (valeur de 40.23\$ taxes incluses)
3. Peek-A-Boo (valeur de 34.48\$ taxes incluses)
4. Koalla Walla Bing Bang (valeur de 28.73\$ taxes incluses)
5. Kioukis – Perdu et retrouvé (valeur de 22.98\$ taxes incluses)
6. Cherche et trouve – Monde animal (valeur de 22.98\$ taxes incluses)
7. L'éveil des Sang Dragons (valeur de 57.48\$ taxes incluses)
8. Roman – Ozlow et le sanctuaires Elfiques (valeur de 26.39\$ taxes incluses)
9. Roman – Beurk! Quelle horreur cette odeur! (valeur de 17.19\$ taxes incluses)
10. Roman – Danger! Citron pressé (valeur de 17.19\$ taxes incluses)
11. Roman – Mission provisions! (valeur de 17.19\$ taxes incluses)
12. Case-tête Héros du Mont Dragon - 500 mcx – Encerclés! (valeur de 22.98\$ taxes incluses)
13. Deviens un véritable magicien – Luc Langevin (valeur de 57.48\$ taxes incluses)
14. Comment se débarrasser d'une crotte de nez (valeur de 28.73\$ taxes incluses)
15. Bacon blitz (valeur de 28.73\$ taxes incluses)

16. Opération boules de neige – Ludo & Méninge (valeur de 54.03\$ taxes incluses)
17. Camping en folie – Ludo & Méninge (valeur de 54.03\$ taxes incluses)

- Un ensemble de jouets Ricochet d'une valeur de 566,52 \$ (taxes incluses) - comprenant les 30 items suivants:
 1. Voiture de course F1 Maisto (valeur de 68,97 \$ taxes incluses)
 2. Véhicule téléguidé assisté Turbo King (valeur de 68.97\$ taxes incluses)
 3. Véhicule de construction télécommandé avec lumières (valeur de 45.98 \$ taxes incluses)
 4. Robot Xtrem Bots – James le robot espion (valeur de 91.97 \$ taxes incluses)
 5. Jeu de frisbee-golf 'Wham-o-frisbee' (valeur de 57.48\$ taxes incluses)
 6. Tapis de dessin réutilisable Aqua-Mat Paw Patrol (valeur de 34.48\$ taxes incluses)
 7. Ensemble d'élastiques jouets DIY Rainbowloom kit (valeur de 22.98\$ taxes incluses)
 8. 4 robots lumineux Bendale (valeur de 5.74\$ chacun taxes incluses)
 9. 6 jeux Aquaring (valeur de 2.29\$ chacun taxes incluses)
 10. 6 ours sensoriels écrasables *Glitter sugar bear* (valeur de 4.59\$ chacun taxes incluses)
 11. 2 petits animaux de la forêt 'slap bracelet' (valeur de 6.89\$ chacun taxes incluses)
 12. Ensemble d'art Pokemon (valeur de 14.94\$ taxes incluses)
 13. Jeux de toupies Stacking tops (valeur de 16.09\$ taxes incluses)
 14. Verre à slush Zap Chef slushy maker (valeur de 19.53\$ taxes incluses)
 15. 2 jouets *Sling Copters* (valeur de 3.44\$ chacun taxes incluses)
 16. Laboratoire à crème glacée Zap Chef (valeur de 40.23\$ taxes incluses)

Tous les prix sont non monnayables, substituables ou transférables.

TIRAGE

PRIX

Le tirage au sort pour tous les prix parmi tous les billets admissibles reçus aura lieu de façon numérique et aléatoire à l'aide d'un système de loterie numérique accrédité par la RACJ, **le mercredi 17 décembre 2025** à 10 h.

Les prix seront tirés dans l'ordre suivant :

- Le grand prix de 15 000 \$
- Le voyage au Club Med Mexique d'une valeur de 5000\$
- Le séjour à la Base de plein air Bon départ d'une valeur de 2000\$
- Les cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Canadian Tire
- Les cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Sports Experts
- Les quatre cartes-cadeaux d'une valeur de 500\$ chacune de chez Métro Super C
- La carte-cadeau d'une valeur de 500\$ pour le Strom Spa
- La pelle à neige électrique sans fil Garant d'une valeur de 689,84\$ (taxes incluses)
- L'ensemble de jeux Gladius d'une valeur de 599,79\$ (taxes incluses)
- L'ensemble de jouets Ricochet d'une valeur de 566,52 \$ (taxes incluses)

Les billets gagnants seront retirés de chaque tirage au sort subséquent.

RÉCLAMATION DES PRIX

11. Après vérification de leur admissibilité, les vingt-et-une personnes dont les noms auront été tirés au hasard seront avisées par téléphone la journée même du tirage susmentionné. Les personnes devront avoir été jointes avant 16 h le 30 avril 2026, sans quoi les organisateurs procéderont à la sélection au hasard d'une autre inscription. Toute inscription jugée inadmissible sera automatiquement rejetée.

12. Les prix seront remis au plus tôt le jour même ou dans les 60 jours ouvrables suivant la réclamation du prix par le gagnant soit :
- par chèque et envoyé par courrier recommandé aux adresses des gagnants;
OU
 - par virement bancaire en dollars canadiens, suite à l'obtention des informations bancaires du gagnant;
OU
 - par courrier recommandé aux adresses des gagnants pour les prix en cartes-cadeaux et en objets.
OU
 - par courriel aux adresses électroniques des gagnants pour les cartes-cadeaux électroniques.
13. Si le prix n'est pas réclamé dans les délais prescrits, la Fondation se réserve le droit de décerner le prix à un(e) autre gagnant(e) potentiel(le), dont le nom sera tiré au hasard à même la liste des inscriptions admissibles.
14. La personne gagnante devra remplir un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité avant de prendre possession de son prix.
15. Pour des raisons hors du contrôle de la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec, il se pourrait que les livraisons soient retardées à une date ultérieure au 30 avril 2026.

CONDITIONS GÉNÉRALES ET ADMISSIBILITÉ

16. Ce tirage s'adresse à toute personne résidant au Québec âgée de 18 ans et plus.
17. Les employés de la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec et ceux résidant à la même adresse ne peuvent pas participer à ce tirage.
18. Les véritables prénoms, noms et adresses civiques des participants devront être fournis lors de leur inscription au tirage. Les participants ayant recours à un nom d'emprunt, au nom d'une entreprise, à un nom porte-bonheur et toute autre substitution de nom ne pourront pas bénéficier des prix offerts dans ce tirage.
19. Toutes les participations sont sujettes à la vérification par les organisateurs du tirage. Les personnes participantes acceptent de se plier aux règlements du tirage et aux décisions des organisateurs, qui sont finales et sans appel.
20. Si l'intégrité du tirage est compromise de quelque façon que ce soit, la Fondation en avisera la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) et consultera la RACJ sur la meilleure façon de procéder. La Fondation doit recevoir l'approbation de la RACJ avant d'annuler le tirage au sort et/ou de modifier les règles de tirage au sort.
21. Les organisateurs du tirage se réservent le droit de modifier les conditions du tirage ou d'y mettre fin à l'intérieur des délais autorisés par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec et sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.
22. Ce tirage est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales qui s'appliquent. Toute décision prise par les organisateurs est finale et sans appel.
23. En participant à ce tirage, le ou la gagnant(e) autorise, si requis, les organisateurs du tirage et leurs représentants à utiliser, à des fins publicitaires et promotionnelles en lien avec la remise de son prix, son nom, sa ville de résidence,

sa photographie, son image, sa voix et/ou ses déclarations relatives au tirage et au prix remporté, et ce, sans aucune forme de rémunération.

24. En participant à ce tirage, chaque personne sélectionnée dégage les organisateurs du tirage, ses filiales et partenaires de toute responsabilité quant à tout dommage corporel ou matériel qui pourrait découler de l'acceptation et de l'utilisation du prix.
25. Aucun reçu pour usage fiscal ne sera remis à la suite de l'achat d'un billet (règlement de l'Agence du revenu du Canada).
26. La Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec administre cette loterie de bonne foi et dans l'intérêt supérieur de la Fondation. Aucun partenaire (ni employé ou représentant de tout partenaire) ne peut être tenu responsable en cas d'erreur, de mauvais fonctionnement du système ou en relation avec toutes décisions prises reliées à la gestion du programme.
27. Tout différend quant à l'organisation ou à la conduite du tirage peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

IDENTITÉ DES GAGNANTS

Les numéros des billets gagnants seront disponibles sur le site Internet **fondationbondepart.ca** et sur la page Facebook de la Fondation (**facebook.com/fondationbondepart**) dès le jeudi 18 décembre 2025 à 11 h et jusqu'au 1^{er} septembre 2025.

POUR JOINDRE LA FONDATION BON DÉPART DE CANADIAN TIRE DU QUÉBEC

Site Internet : **fondationbondepart.ca**
Téléphone : 514 693-6456
Courriel : **info@fbdctq.ca**
Courrier : **Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec**
Loterie des Fêtes pour un Bon départ
4855, rue Louis-B.-Mayer
Laval (QC) H7P 6C8

RACJ – N° L-01198

Octobre 2025